



LE JOURNAL

Le CHAMPLAIN

DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE CHAMPLAIN



VOL. 15 ❧ N° 5

31 OCTOBRE 2007

Le mot de la présidente

Cachez cette ministre que je ne saurais entendre

À l'émission *Les Francs-Tireurs* de mercredi soir dernier, Mme la ministre Courchesne a échoué lamentablement.

Il faut dire que l'animateur, M. Patrick Lagacé, a été démagogue, frisant l'irrespect. Irrespect et mépris envers les employés de l'État, les fonctionnaires qu'il a traités à plus d'une reprise de « *têtes de cochons* ».

Il a surtout démontré sa grande ignorance du système d'éducation en soulignant les fautes d'orthographe d'un étudiant du collégial en mettant la responsabilité sur le dos de la réforme actuelle.

Il faudrait peut-être lui dire que les premiers jeunes issus de la réforme ne sont qu'en troisième secondaire. Il faudrait peut-être aussi lui dire que d'autres programmes de l'école québécoise ont créé un million d'adultes qui ne possèdent pas leur

diplôme d'études secondaires et que 600 000 d'entre eux n'ont pas l'équivalent d'une troisième année du secondaire. « *Y était bon, y était bon* » l'ancien système. Ah oui ? Pour qui ?

L'éducation est un sujet trop important pour servir de « *faire-valoir* » à des animateurs sans scrupule.

Tant qu'à la ministre de l'Éducation, elle peut bien se proclamer membre du Club des « *mal cités* », ses propos n'en étaient pas moins inquiétants et démobilisants pour le personnel enseignant. Après des années de formation, après avoir changé tout leur matériel, les enseignantes du primaire devront-elles tout recommencer ? À peine amorcée au secondaire, la réforme doit-elle être stoppée ?

Certes, il y a encore beaucoup d'améliorations à apporter à cette réforme, mais il ne faudrait pas oublier l'écœurement des meilleurs élèves par le privé, l'intégration sans soutien adéquat des élèves HDAA, la pauvreté grandissante des familles. Nous devrions parler davantage de la formation générale au secondaire qui est de moins en moins générale, de la volonté des commissions scolaires de fermer les classes spéciales au secondaire alors que nous croyons que certains élèves ne sont pas raisonnablement intégrables.

Mais de cela, Mme Courchesne a été incapable d'en parler.

De la même façon, elle a été incapable de défendre les fonctionnaires du Ministère.

Et si le personnel enseignant et le personnel de soutien avaient été l'objet de propos méprisants, les aurait-elle défendus ?

Triste moment, croyez-moi!

Monique Pauzé



MONIQUE PAUZÉ

À L'ÉCOLE DE LA BAIE-SAINT-FRANÇOIS

DE MEILLEURS RÉSULTATS AVEC L'ABOLITION DU PROGRAMME ENRICHIS

Avec la forte concurrence des écoles secondaires privées, plusieurs programmes sélectifs sont nés au secondaire. À la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSV), on vient de prendre une direction différente.

Depuis l'automne, Sébastien Campbell, enseignant à l'école De la Baie-Saint-François, a vu les groupes enrichis disparaître. Dans son milieu, il y en avait un à chaque niveau d'enseignement.

Il constate une plus grande hétérogénéité dans les rendements scolaires. Cela incite les élèves qui n'avaient pas accès aux groupes enrichis à vouloir se dépasser.

DE MEILLEURS RÉSULTATS

Sans s'y attendre, Sébastien, enseignant en histoire en secondaire IV, a remarqué de meilleurs résultats aux examens.

Les autres professeurs ont également remarqué une hausse d'environ 5 à 6 % de la moyenne générale du groupe.

À l'analyse des résultats, ils se sont aperçus que les élèves qui faisaient auparavant partie des groupes enrichis avaient bonifié la moyenne.

« *Quand, dans la classe, la moyenne est de 70%, cette médiane se laisse tirer vers le haut. Quand il y a des élèves forts, on tire vers le haut. Cela stimule également les autres à poser des questions pendant les cours et les pousse à travailler plus fort* », d'expliquer Sébastien.

UNE BONNE DIRECTION

Sébastien Campbell, qui siège égale-



Sébastien Campbell

C'EST RÉALISABLE

Étant donné que le territoire de la Vallée-des-Tisserands subit peu l'influence des écoles privées, il n'y a pas eu d'exode des meilleurs élèves vers d'autres établissements cette année.

Il ne devrait pas y en avoir non plus l'année prochaine, car ce nouveau fonctionnement semble plaire aux parents et aux intervenants.

Sébastien a espoir que cette initiative pourrait s'élargir à d'autres programmes sélectifs afin de mieux équilibrer la composition des groupes et permettre aux enseignants de mieux respirer.

Martin Cayouette



TOURNÉE SUR LES SERVICES CHAMPLAIN

Nous avons débuté une tournée des établissements sur tout le territoire du syndicat de Champlain afin de présenter un portrait de l'ensemble des services offerts et des activités des comités et réseaux du syndicat de l'enseignement de Champlain.

La rencontre s'adresse au personnel enseignant et de soutien. Nous pouvons nous déplacer à votre école le midi ou à la fin de la journée.

Parlez-en à votre délégué syndical !

Autre moment loufoque

Jean Charest, dimanche matin à 98,5 dit : « *Je vous annonce en primeur le retour en force de la dictée* ». Et notre autonomie qu'en faites-vous ?

Mais quelle mouche les a tous piqués ??? L'éducation tourne maintenant avec tous les vents qui viennent de la population.

Les professionnels que nous sommes n'ont plus un mot à dire ! L'éducation ne sert qu'à des fins politiques.

Arrêtez ce cirque S.V.P.

Monique Pauzé

Visitez mon blogue <http://pauze-cafe.org/blogue>

SOUPER-CONFÉRENCE DE STEVEN GUILBEAULT

LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN, À 17H00, nous recevrons Steven Guilbeault, co-fondateur et porte-parole d'Équiterre. Il a été, pendant plus de 10 ans, responsable de campagne au Québec pour Greenpeace Canada.

Lors de cette conférence d'ouverture à nos Soirées Environnement, il nous entretiendra des changements climatiques et nous présentera un cahier pédagogique.

Venez vous délecter d'un excellent repas chaud et des talents de communicateur de notre conférencier.

Réservez votre billet, au coût de 10 \$, auprès de Diane Labelle au 450-462-2581 ou au 1-800-361-5101 en laissant un message dans sa boîte vocale.



ENTREVUE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION AUX FRANCS TIREURS *Visa la réforme, tua le fonctionnaire !*

Plusieurs enseignants ont rué dans les brancards en écoutant l'entrevue de la ministre Courchesne aux *Francs Tireurs* la semaine dernière. Mais pour qui se prend-elle ? Quand va-t-on cesser de l'écouter ? On a assez de misère avec sa folie de chambarder le bulletin de cote à note sans mode d'emploi et de vouloir convertir des choses qui ne peuvent l'être.

L'entrevue a fait des vagues jusque dans son ministère, car ce n'est pas tous les jours qu'on apprend qu'« on peut pas tous les sacrer dehors (les fonctionnaires du ministère de l'Éducation). Parce qu'ils ont des conventions collectives et ils ont une sécurité d'emploi qu'on respecte. Mais on peut les réunir par petits groupes, puis on peut, comme je vous dis... C'est la méthode du petit pas. On peut pas tout faire dans le même mois. C'est impossible. ».

On y a aussi appris que la réforme était pour prendre le bord assez vite : « Ce que je veux vous dire: la réforme, je dirai que c'est ce que vous voulez que je dise le jour où je saurai comment je la remplace. »

Après avoir écouté l'émission, elle a dit à ses sous-ministres « Ça n'a plus de sens, il faut travailler à la valorisation des équipes ». J'ai l'impression que cette initiative sera reçue un peu froidement.

VICTIME D'UN MONTAGE ?

Au *Devoir*, elle a affirmé qu'elle avait été victime d'un montage par l'équipe de Patrick Lagacé. Par souci de transparence, Télé-Québec et Zone 3 ont rendu disponible l'entrevue complète de 62 minutes sur le site <http://lesfrancstireurs.telequebec.tv/ministrecourchesne/>

En effet, il y a eu montage pour rendre les propos de Patrick Lagacé

de temps après c'est un peu déroutant.

Certains se demandent même si nous ne devrions pas faire, nous aussi, le contraire de ce qu'elle nous demande !

CE QUE NOUS AURIONS AIMÉ ENTENDRE

Il y a tout de même de bonnes choses qui ont été dites dans la version longue (non coupée) de l'entrevue et que nous aurions aimé entendre lors de la première diffusion.

La ministre a dit : « Est-ce qu'on doit intégrer à tout prix tous les enfants en difficulté dans les classes ? ». Elle a également mentionné qu'« on est en train de brûler les professeurs », que « 12 élèves intégrés dans une classe, c'est beaucoup trop », que « dans certains cas, quatre c'est beaucoup trop », que la réforme « ça prend du gros bon sens et du bon jugement ». On y apprend également que sa prochaine priorité, c'est « le français et l'intégration des élèves en difficulté »

PROFIL BAS

Une rumeur circule à l'effet qu'on aurait demandé à la ministre d'adopter un profil bas pour les prochaines semaines, question de laisser retomber la poussière.

Pendant ce temps, nous allons rencontrer les parents avec très peu de réponses à leur fournir et nous allons devoir leur expliquer la compréhension qu'en a la commission scolaire et avec laquelle nous sommes peu d'accord. Faut-il continuer à l'écouter?

Martin Cayouette



plus incisifs, mais plusieurs interrogations demeurent.

RÉFORMER LA RÉFORME ?

« J'aimerais ça vous le dire aujourd'hui (que je vais tuer la réforme), j'aimerais ça vous le dire aujourd'hui, mais je ne vous le dirai pas aujourd'hui ».

Johanne Fortier, la présidente de la FSE a répliqué: « Nous sommes satisfaits si la ministre est effectivement en train de dire qu'elle veut réformer la réforme, c'est-à-dire corriger les importantes dérives que nous dénonçons depuis longtemps. Je pense que nous sommes arrivés au point où nos revendications, à force d'être martelées sur toutes les tribunes et sur tous les comités, ont commencé à faire leur chemin et à donner les résultats escomptés. »

Mais, le lendemain, au journal *Le Devoir*, la ministre affirme qu'il n'y aura pas de réforme de la réforme. C'est bien de dire une chose, mais de dire le contraire peu

Rencontre sur les droits parentaux

« Bonne documentation, exemples concrets »



La participante a eu ces bons mots à l'égard du Comité des jeunes et de Mélanie Renaud, conseillère aux droits parentaux au syndicat de Champlain.

UN BOOM DES NAISSANCES

Nous vivons un boom de naissance au Québec et cela se répercute dans nos commissions scolaires. D'ailleurs, elle étaient plus de 80 à venir dans nos locaux pour en savoir plus sur le régime québécois d'assurance parentale (RQAP) et son arrimage à la convention collective.

CHAMPLAIN RAYONNE

Le document qui a été imprimé pour toute la province est en très grande partie inspiré d'un document qui a été réalisé chez nous par Danielle Charrette, nouvellement retraitée du poste de conseillère. En plus de préciser les modalités du régime, il donne des exemples de lettres à faire parvenir à son employeur.

VOUS L'AVEZ MANQUÉ?

Il y aura une autre soirée d'information identique le mercredi 23 avril 2008 pour le personnel Des Patriotes et Marie-Victorin. Vous pouvez également téléphoner, du mardi au jeudi, au 450-462-2581 et demander Mélanie Renaud.

« MERCI BEAUCOUP »

Plusieurs l'ont indiqué sur leur fiche de commentaire et nous vous le disons à notre tour, car vous aurez un impact direct sur l'augmentation du nombre d'élèves dans nos classes!

Martin Cayouette



Le Champlain

Journal publié par le Syndicat de l'enseignement de Champlain
Siège social
7500, Chemin Chambly
Saint-Hubert (Québec), J3Y 3S6
Téléphone: (450) 462-2581
1-800-361-5101
Télécopieur: (450) 462-4534
Bureau de Salaberry
394, Dufferin, bureau 204
Valleyfield, J6S 2A8
Téléphone: (450) 371-7407
1-877-719-1913
Télécopieur: (450) 371-7004
Site web:
<http://www.synd-champlain.qc.ca>
Rédacteur en chef: Pierre Dubuc
Photos: Martin Cayouette
Impression: Payette et Simms

Des enseignantes de Champlain à la radio

Sandra Boudreau (DP) et Isabelle Lévesque (VT) ont participé à l'émission *Le Québec d'abord* diffusée au 98,5 FM ce dimanche 28 octobre.

Elles ont informé l'animatrice Isabelle Maréchal du cafouillis du bulletin de la ministre et parlé de nos réalités quotidiennes.

Vous pourrez écouter l'entrevue sur le site

http://www.985fm.ca/emission_quebec.php

Elle sera mise en ligne au cours des prochaines semaines.

Vous pourrez également y accéder via le blogue de Monique Pauzé:

<http://pauze-cafe.org/blogue>

COURS D'AUTODÉFENSE POUR LES FEMMES SECTION SALABERRY

Le Comité des femmes et le (CRAN) des femmes, organisme communautaire ayant pour but la prévention de la violence, vous offrent la possibilité de participer à un cours d'autodéfense pour les femmes.

La rencontre aura lieu à Valleyfield, samedi 8 décembre, de 9h30 à 16h00.

Coût de l'activité : 40 \$ incluant le dîner sur place.

Réservez auprès de Danielle ou Huguette au 450-371-7407 ou 1-877-719-1913.

Ne manquez pas cette expérience qui vous donnera des outils pour mieux vous défendre face à une attaque physique, verbale ou psychologique.

Comité des femmes

Nouveaux délégués à Valleyfield

La formation pour les nouvelles personnes déléguées et les nouveaux membres de la Vallée-des-Tisserands a été fort appréciée. « Très intéressante, riche contenu, très utile, » sont parmi les commentaires positifs qui sont ressortis de cette rencontre.



Écoles publiques, écoles privées Deux mondes

Une nouvelle fois, *L'actualité* sévit avec son Palmarès des écoles. Dans les 50 meilleures écoles du classement, on ne retrouve que 5 écoles publiques. Toutes des écoles à vocation particulière qui pratiquent, comme les écoles du privé, la sélection des élèves. Dans le peloton de queue, il n'y a que des écoles publiques sauf quatre qui sont des écoles privées.

Cependant, une étude plus approfondie du classement nous démontre que le critère fondamental qui sépare les « gagnants » des « perdants » n'est pas tant que l'école soit privée ou publique, mais les revenus des parents.

DEUX TYPES DE REVENUS « NON DISPONIBLES »

Dans les 50 écoles classées en première place, les revenus des parents sont non disponibles pour six d'entre elles, dont ceux des parents du Collège Jean-de-Brébeuf qui se classe en tête du palmarès. Les riches sont discrets, c'est connu.

Dans les 50 écoles classées dernières, il y en a sept dont les revenus sont également non disponibles. Mais, on imagine facilement que c'est pour d'autres raisons.

On y retrouve, entre autres, deux écoles autochtones et l'école Pierre-Dupuy du quartier Centre-sud à Montréal. Si, dans le premier cas, les revenus sont non disponibles faute de données, ils le sont ici faute de deniers.

Précisons également que *L'actualité* nous prévient que sont exclus du calcul des revenus « les revenus des programmes publics comme l'assurance-emploi, la sécurité du revenu ou l'aide aux familles ». Les revenus moyens dans les écoles de milieux défavorisés établis par *L'actualité* sont donc en réalité plus élevés qu'ils ne devraient l'être en réalité.

40 000 \$ DE PLUS EN MOYENNE

Le revenu moyen des parents des 50 premières écoles s'élève à 87 845 \$. Dans neuf écoles, il dépasse les 100 000 \$, sans oublier les revenus non disponibles de six écoles.

Dans le cas des 50 dernières écoles, le revenu moyen des parents est de 47 181 \$, soit 40 000 \$ en moyenne de moins que celui des 50 premières écoles ! Dans une note, *L'Actualité* a pris soin de nous informer que « des revenus élevés sont parfois associés à de bons résultats scolaires »!!! Bel euphémisme !

DES COMPARAISONS ÉLOQUENTES

Nous avons poussé l'analyse un peu plus loin en comparant les revenus des parents de l'ensemble des écoles privées aux revenus des

**Dans 86 %
des écoles privées,
les revenus des parents sont
supérieurs à 60 000 \$
mais sont inférieurs
à ce montant
dans 75 %
des écoles publiques**

parents de l'ensemble des écoles publiques.

Dans les 129 écoles privées répertoriées, il y en a 25 dont les revenus des parents sont non disponibles. Dans neuf écoles (7 %), les revenus sont supérieurs à 100 000 \$. Dans seulement 18 écoles (14 %), les revenus sont inférieurs à 60 000 \$. Ils sont inférieurs à 50 000 \$ dans seulement trois écoles (2 %).

Le portrait tranche radicalement avec celui des écoles publiques. Sur les 335 écoles publiques répertoriées, les revenus des parents sont non disponibles dans 21 cas et, dans la majorité des cas, pour des raisons inverses que dans le cas des écoles privées.

Dans ces 335 écoles publiques, il y en a quelques-unes dont les revenus des parents sont élevés, surtout dans les régions où il n'y a pas d'écoles privées. Mais une seule école affiche des revenus supérieurs à 100 000 \$, soit une école anglophone de Beaconsfield, la riche banlieue du West-Island.

On ne retrouve que 79 écoles dont le revenu des parents est supérieur à 60 000 \$, soit moins du quart des écoles publiques du Québec. Regardé par l'autre bout de la lunette, cela signifie que dans les trois-quarts des écoles publiques québécoises, le revenu des parents est inférieure à

60 000 \$.

Plus significatif encore, dans 113 écoles sur 335, le revenu des parents est inférieur à 50 000 \$, soit un tiers des écoles !

UN SYSTÈME QUI CREUSE L'ÉCART ENTRE CLASSES SOCIALES

Il y a un gouffre béant entre les écoles privées et les écoles publiques. Dans les premières, on retrouve les enfants des parents des classes privilégiées, des strates supérieures de la classe moyenne et, bien entendu, quelques parents peu fortunés qu'on peut citer en exemple pour prouver que « n'importe qui peut envoyer son enfant à l'école privée », tout comme, au sud de la frontière, « n'importe qui peut devenir président des États-Unis ».

Dans les écoles publiques, on retrouve principalement les enfants des milieux défavorisés et des strates inférieures de la classe moyenne.

Mais l'injustice ne s'arrête pas là. Les écoles privées étant au Québec subventionnées à plus de 60 % à même les fonds publics, les parents des écoles publiques se trouvent à financer à même leurs impôts le système privé qui accueille les enfants des milieux privilégiés.

Les parents des écoles publiques contribuent financièrement à la bonne santé du système privé, lequel appauvrit le système public en l'écrasant de ses meilleurs éléments.

UN SUJET TABOU

Ce système à deux vitesses est la cause fondamentale de la diminution du taux de diplomation général et du fort taux de décrochage scolaire.

Cependant, la vision à courte vue des élites québécoises qui, en très grand nombre, envoient leurs enfants dans les écoles privées fait disparaître de l'écran radar de l'actualité ce phénomène dramatique.

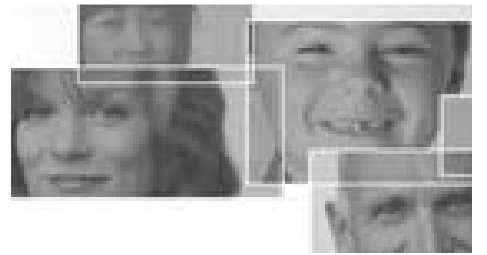
Le gouvernement et les médias préfèrent que l'attention générale du public se porte plutôt sur la réforme et ses ratés. Cela ne risque pas de remettre en cause la structure de classe de la société et les privilèges que les élites en retirent.

Alors, discutons ad nauseam de bulletin, de dictés, etc.

Pierre Dubuc

ÉLECTIONS SCOLAIRES Parce que j'aime choisir!

Je me rappelle des visites aux commissaires il y a deux ans. Nous étions nombreux à se présenter aux assemblées pour démontrer notre grogne envers le gouvernement Charrest.



On nous demandait, « pourquoi aller voir les commissaires ? » Il faut dire que nous n'avions pas une bonne écoute, la loi 43 (issue du projet de loi 142) en fait foi. Par contre, les commissaires ont reçu nos doléances et les ont transmises un peu plus haut.

POURQUOI LES COMMISSAIRES ?

Ces personnes élues représentent la population dans les dossiers qui touchent les commissions scolaires, telle la gestion des ressources financières, humaines et matérielles des écoles de leur territoire.

Ah, des \$ pour nos écoles ! Ah, des \$ pour nos services aux élèves ! Oui, il va y en avoir, mais comment seront-ils dépensés ? À l'image de la marguerite à qui on enlève les pétales, un peu, beaucoup ou passionnément ?

POURQUOI ALLER VOTER ?

Puisqu'ils prennent plusieurs décisions qui nous touchent, je suis souvent porté à voter pour un commissaire qui semble vouloir travailler dans le même sens que mes demandes.

Est-ce que le commissaire de ma circonscription va défendre adéquatement mes problèmes d'intégration multiples ? Mes demandes d'aide aux jeunes en difficulté ? Puisqu'ils sont en contact avec les dirigeants de la commission scolaire, il est de mon devoir de voter pour quelqu'un qui connaît ma réalité et qui veut qu'elle change.

POURQUOI DEVENIR COMMISSAIRE ?

Les motivations sont multiples et espérons qu'il ne s'agit pas d'une occasion, pour eux, de vivre tout simplement une situation de pouvoir ou d'user de leur influence pour faire avancer le dossier de leur enfant.

Certains se dévouent, d'autres beaucoup moins. Parlez-en à ceux qui en ont vu dormir pendant les assemblées de commissaires

COMMENT CHOISIR ?

Dans certaines circonscriptions, il n'y aura pas d'élections, car il n'y a eu qu'un seul candidat qui s'est présenté.

Pour ceux qui auront un vote à effectuer, derrière votre carte d'électeur, vous retrouverez un texte de présentation pour chacun des candidats.

Ces résumés se retrouvent également sur les sites Internet des commissions scolaires Marie-Victorin et de la Vallée-des-Tisserands. N'hésitez pas à leur poser des questions, car quatre ans au pouvoir, cela peut être long lorsque leurs décisions ne nous conviennent pas !

MON X

Puisqu'ils ont souvent le dernier mot sur des politiques qui nous touchent, je vais aller mettre mon X dans la case de la personne qui saura le mieux défendre mes besoins.

Martin Cayouette

BOURSE SIMONNE MONET-CHARTRAND



Pour la 6^e année, le Comité de la condition féminine offre la possibilité, à une personne oeuvrant auprès d'un groupe d'élèves, de vivre une activité ayant pour but de sensibiliser les jeunes à des attitudes et des comportements égalitaires et harmonieux.

La bourse de 300 \$ sera remise le 6 décembre 2007, journée commémorative de la tuerie de la Polytechnique.

Élaborez une ébauche de projet avant le 23 novembre et faites-la parvenir au Comité de la condition féminine au local du Syndicat ou par courrier interne. Un dépliant explicatif sera distribué dans chaque établissement.

Pour information, contactez Martin Cayouette au 450-462-2581 ou au 1-800-361-5101.

Élyse-Claude Léveillé, Louise Léger
Comité de la condition féminine

Les revenus non disponibles

Dans le cas des écoles privées, c'est faute de données;
dans le cas des écoles publiques, c'est faute de deniers.

Une ratatouille d'Halloween



Les comédiens s'exécutent au centre de la scène sous la supervision de Christiane Brassard

Dans le cadre des fêtes d'Halloween, les élèves de l'école De Bourgogne de Chambly ont assisté à une pièce réalisée par les pairs du groupe 503. Les humains tentent de divertir le vilain vampire afin d'obtenir un sursis. Certains feront le clown, d'autres raconteront des histoires pour être certain que le vampire ne se déchaînera pas.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Réaliser une pièce de théâtre avec des enfants demande patience, planification et beaucoup de temps. Christiane Brassard et sa stagiaire, Marjolaine Ostiguy, ont pratiqué avec les élèves à de nombreuses reprises. Elles ont eu la chance

qu'Emilie Lupien, enseignante en arts dramatiques, ait montré aux élèves plusieurs techniques pour apprendre leur texte par cœur.

DU TRANSFERT DE CONNAISSANCE

Ces nouveaux apprentissages ont permis aux enfants d'effectuer des transferts. En effet, Mme Brassard s'est aperçue qu'ils mémorisaient plus facilement les mots de vocabulaire et les diverses autres choses qu'ils devaient étudier.

La pièce leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences.

INSÉRER LA PIÈCE DANS LA TÂCHE ENSEIGNANTE

La présentation de spectacles est bien insérée dans la tâche de

l'enseignante, les répétitions se sont déroulées pendant le temps de classe et les parents ont été conviés à assister à la pièce au cours de l'après-midi du 30 octobre dernier.

RÉDUCTION DU TAUX D'ABSENTÉISME

Les élèves de Christiane ont adoré les répétitions de théâtre. D'ailleurs, elle a remarqué que le taux d'absentéisme de certains élèves avait radicalement changé. Ce projet les a incités à venir réaliser cette pièce qui a été créée, à l'origine, par des élèves de l'école de Ste-Tite-des-Caps en 1992.

Martin Cayouette

Le plafond du Fonds!

Commencez-vous à penser à vos impôts? Projetez-vous d'acheter des actions de Fonds de solidarité?

Alors, il est important de savoir que l'émission des actions est limitée à 534 millions \$ pour l'année financière 2007-2008.

Si vous comptez souscrire en un seul versement, notez que votre souscription sera traitée suivant le principe du « premier arrivé, premier servi », et qu'elle pourrait être refusée si la limite est atteinte.

Il est évidemment impossible de prévoir la date à laquelle ce plafond sera atteint.

À titre indicatif, il y a deux ans, le Fonds a mis fin à sa campagne REER le 9 février 2006 avec une limite de 625 millions \$. L'année dernière, la limite de 555 millions \$ a été atteinte le 16 janvier 2007.

Sachant cela, à vous de faire vos propres prévisions!

Par contre, si vous souscrivez au Fonds par retenues sur le salaire ou par prélèvements bancaires automatiques (ayant débutés avant l'atteinte du plafond), sachez que vos souscriptions seront acceptées tout au long de l'année.

En terminant, je vous informe que vous recevrez la visite d'un responsable local dans votre établissement scolaire après les vacances des Fêtes.

Notre blitz d'information-adhésion se déroulera de la mi-janvier à la fin mars. D'ici là, si vous avez besoin d'informations supplémentaires ou si vous désirez souscrire, n'hésitez pas à m'appeler.

Line Camerlain
Coordonnatrice

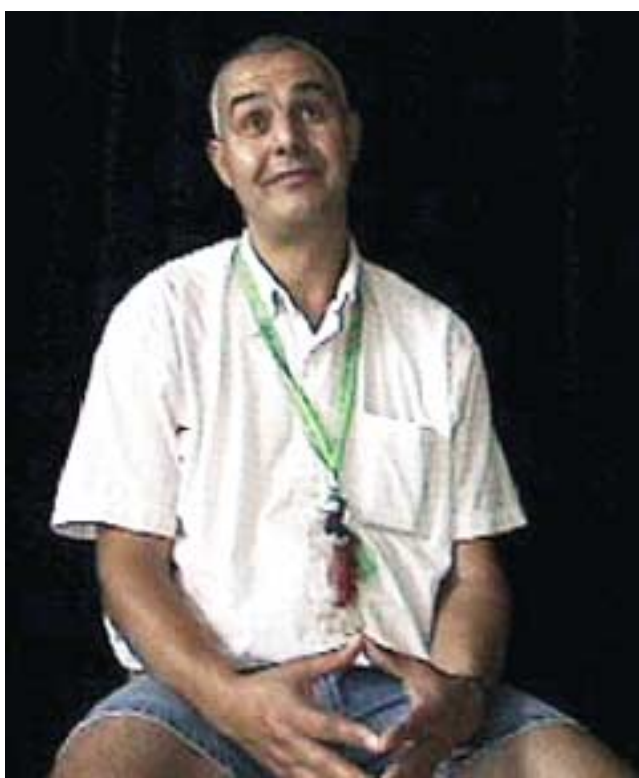


« L'homme est un voyageur »

Éric Bourguignon, éducateur en service de garde scolaire à l'école Jacques-Rochelleau, a gagné la première ronde du concours *Métissé serré* de Radio-Canada International portant sur l'immigration.

Vous pouvez voir son court métrage, intitulé « *L'homme est un voyageur* », sur le site <http://www.rcinet.ca/rci/fr/concours.asp> au cours de la semaine du 5 novembre.

Vous pouvez l'encourager en votant pour sa création directement sur le site de RCI afin qu'il puisse accéder aux rondes suivantes.



Belaïd Seffal, enseignant à MV, vedette principale du court-métrage d'Éric Bourguignon

Exclusivement pour les membres du syndicat de l'enseignement de Champlain

Commissions scolaires du Québec

AUTRES MODÈLES DISPONIBLES

0\$* Caméra + MP3

0\$* Caméra

0\$* Caméra

0\$* Caméra + MP3



18 \$/mois

PAS DE FRAIS DE MISE EN SERVICE DE 35\$

- 200 MINUTES DE JOUR ET DE SOIR PAR MOIS
- WEEK-ENDS ILLIMITÉS (20 h à 8 h)
- OPTION SOIRS ILLIMITÉS (5\$/MOIS, DÉBUTANT À 18H00)
- FACTURATION A LA SECONDE
- AFFICHAGE ET BOÎTE VOCALE DE BASE INCLUS
- MISE EN ATTENTE ET APPELS CONFÉRENCE
- RENVOI D'APPEL ET RENVOI SUR NON-RÉPONSE
- MESSAGES TEXTES (JUSQU'À 2 500 MESSAGES ENTRANTS)
- 18 ¢ LA MINUTE SUPPLÉMENTAIRE
- INTERURBAINS CANADIENS: 10 ¢ LA MINUTE!

VOTRE CONSEILLER: MICHAEL COUSINEAU

Important: Preuve d'emploi obligatoire (copie de talon de paie ou carte employé)

*Certaines conditions s'appliquent. Offre d'une durée limitée sujette à modification. Les frais mensuels d'accès au réseau de 6.95\$ (frais non remboursés par le gouvernement) les frais mensuels au service d'urgence 911 s'appliquent. Les prix d'appareils sont pour nouvelles mises en service et peuvent changer sans préavis. Marques de commerce de Rogers Sans S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2007

30% DE RABAIS SUR ACCESSOIRES SÉLECTIONNÉS

Commande par téléphone acceptée ou en magasin
1001 boul de Montarville,
Boucherville, J4B 6P5
(450) 449-4998

Solution Cellulaire
rogers.boucherville@videotron.ca

ROGERSSM
agent autorisé